



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS  
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 24 AVRIL 2017**

## COMPTE-RENDU

**Etaients présents :** Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Anne-Sophie GABET, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Claude MERLI, Yasmina LOISEAU, Jean OLLER.

**Absents Excusés :** Jean-Louis SATTler, Pierre BORJON, Michèle BERGOUGNOUX

**Secrétaire de séance :** Flavie TALOU-JAFFRENNOU

### Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2017

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2017 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

### Vote du taux des taxes 2017

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les simulations présentées par Madame le Maire, décide à l'unanimité d'appliquer une hausse de 4 % sur les taux des taxes locales 2017. Les diverses subventions sont attribuées en fonction de l'effort fiscal de la municipalité. En conséquence les taux pour l'année 2017 seraient de :

➤ <b>taxe d'habitation</b> .....	<b>8,69</b>
➤ <b>taxe foncière sur les propriétés bâties</b> .....	<b>5,66</b>
➤ <b>taxe foncière sur les propriétés non bâties</b> .....	<b>70,34</b>
➤ <b>C.F.E. (cotisation foncière des entreprises)</b> .....	<b>19,76</b>

L'ensemble de ces taxes permet de calculer le produit prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget.

Ces nouveaux taux génèreront pour le budget 2017 un produit global de 60 359€.

**Délibération :** le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveaux taux proposés.

### Budget primitif 2017

Madame le Maire commente en détail les prévisions budgétaires travaillées en commission des finances.

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

#### Fonctionnement :

##### Propositions de dépenses

-----  
186 001,55 €

##### Propositions de recettes

167 178,00 €  
+ 18 823,55 € (excédent de 2016)  
-----  
186 001,55 €

#### Investissement :

##### Propositions de dépenses

57 291,00 €  
93 587,96 € (restes à réaliser de 2016)  
-----  
150 878,96 €

##### Propositions de recettes

84 870,21 €  
41 528,00 € (restes à réaliser 2016)  
24 480,75 € (excédent 2016 reporté)  
-----  
150 878,96 €

## **Analyse et coût des programmes d'investissement prévus**

- Opération n° 128 : Aménagement espaces publics Mairie : reste à réaliser 5 000 € en dépenses
- Opération n° 133 : Signalétique : reste à réaliser 1 000.00 € en dépenses
- Opération n° 135 : Étude transformation ZPPAUP en AVAP : reste à réaliser 8 805.00 € en dépenses et 4897.50 € en recettes
- Opération n° 137 : Acquisition matériels et équipements : reste à réaliser 74.82 € : Proposition nouvelle 3 000 € en dépenses
- Opération n° 141 : Agrandissement Cimetière : reste à réaliser 67 500.06 € en dépenses et 19 128 € en recettes: Proposition nouvelle : 14 000 € en dépenses.et 8 240.00 € en recettes
- Opération n° 143 : voirie communale : reste à réaliser 3 208.08 e en dépenses et 1 400 € en recettes. Proposition nouvelle : 3 500€ en dépenses
- Opération n° 144 : mise en accessibilité ERP : reste à réaliser : 1 500,00 € en dépenses
- Opération n° 145 : aménagement de sécurité : reste à réaliser : 1 500,00 € en dépenses et proposition nouvelles : 2 500€
- Opération n° 146 : réfection clocher église : reste à réaliser : 15 000,00 € en recettes
- Opération n° 147 : aménagement préau école : reste à réaliser : 5 000,00 € en dépenses
- Opération n° 148 : Mise en conformité de l'église : proposition nouvelle : 17 500 € en dépenses et 3 733.00 € en recettes

**Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.**

**Le budget primitif 2017 est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

## **Demandes de subventions des associations validées par la mairie**

- |  |   |
|--|---|
| • Société de Chasse Diane Aujolaise : 100 €          | • Association Lous Festaires : 500 €            |
| • Fédération des Œuvres Laïques de Lot : 25 €        | • Association Aujols Culture et Loisirs : 500 € |
| • Restos du cœur : 50 €                              | • Association Vidéo d'Oc : 200 €                |
| • Association Autour de l'Ecole : 200 €              | • Chambre des métiers : 80 €                    |
| • Ass. Amis de la Bibliothèque Départementale : 25 € | • Fondation du patrimoine : 55 €                |

**TOTAL : 1 735 €**

### **FDEL**

L'entreprise Barde Sud-Ouest finira les travaux à la fin de l'été. A l'automne, une réunion publique sera organisée avec le soutien du Parc afin d'organiser l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit sur certaines zones de la commune.

### **EGLISE : Demandes de subventions dans le cadre du FAST**

Une demande de subvention FAST (Fonds d'Aides pour les Solidarités Territoriales) sera demandée dans la mesure où les dépenses s'élèvent à un minimum de 20 000€.

**Délibération** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité et mandat E Madame le Maire pour faire la demande de subvention.

### **CIMETIERE**

Les travaux devraient commencer le 4 mai. Madame le Maire informe les membres présents que lors d'une rencontre entre les entreprises, il a été décidé que c'est l'entreprise DIVONA, titulaire du lot n° 4 qui posera les traverses bois destinées à délimiter les allées et les concessions car c'est un travail dont elle a l'habitude. L'entreprise CONDUCHE qui avait fait un devis pour ce poste dans le cadre du lot n° 2 est tout à fait favorable à cette modification,

Madame le Maire précise que cette modification n'impactera pas le montant du marché.

**Délibération** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification apportée aux lot s 2et 4

## URBANISME

Madame le Maire rappelle que la Communauté de Communes a la compétence urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. En conséquence tous les dossiers urbanisme en cours doivent lui être transférés. C'est le cas du dossier de déclaration de projet qui concerne la carrière d'Aujols.

**Délibération** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert du dossier de déclaration de projet concernant la carrière à la Communauté de Communes.

## QUESTIONS DIVERSES

Le tableau des permanences est validé pour le deuxième tour des élections présidentielles du 7 mai 2017.

SDIS : Un nouveau règlement demandant un arrêté municipal devra recenser la liste des points d'eau incendie de la commune.

Le devis de travaux de remise en état de la salle de bains de l'appartement n° 1 du presbytère a été réévalué pour un montant de 840€. Les travaux seront réalisés par Kamil Art.